



Communiqué de presse

Annecy, le 5 mars 2020

Service public de l'éducation nationale

Informations aux parents et élèves concernant la reprise de l'enseignement en Haute-Savoie.

M. Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, et Mme Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble, souhaitent apporter à l'ensemble de la communauté éducative de Haute-Savoie les informations suivantes :

La reprise des enseignements aura bien lieu le 9 mars prochain pour la quasi-totalité des établissements scolaires du département de la Haute-Savoie.

Les mesures prises lors du Conseil de défense du 29 février 2020 restent applicables à savoir :

- Seules les écoles et la maison familiale rurale de la commune de La Balme-de-Sillingy restent fermées pour la semaine du 9 au 15 mars 2020 ;
- L'ensemble des écoliers, collégiens et lycéens résidents sur la commune de la Balme-de-Sillingy ne pourront se rendre dans leurs établissements scolaires, qu'ils soient situés ou non sur le territoire de cette commune, et ce jusqu'à nouvel ordre.
- Les personnels qui résident sur la commune de la Balme-de-Sillingy et qui travaillent dans un établissement scolaire ne doivent pas non plus se rendre sur leur lieu d'exercice. Les services du rectorat ont procédé ce jour à une information de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale concernés.

Une continuité pédagogique est mise en place pour l'ensemble des élèves empêchés de rejoindre leur établissement, avec le maintien d'un contact régulier entre l'élève et ses professeurs. Le directeur d'école ou le chef d'établissement s'assurera que l'élève a accès aux supports de cours et qu'il est en mesure de réaliser les devoirs ou exercices requis pour ses apprentissages.

Ces mesures visent à permettre de renforcer nos efforts collectifs dans le cadre de lutte contre la propagation du Coronavirus-Covid 19 dans notre département en réaffirmant le soutien et la solidarité des Hauts-Savoyards aux enfants et parents de la commune de la Balme-de-Sillingy.

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

| 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
| [@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Partenaire – contact presse

| 06.14.05.52.68 | presse-com@ac-grenoble.fr